

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438 - 00127

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DECISION DU PRÉSIDENT**

**Objet : Sollicitation d'une subvention de DSIL 2026 auprès de la préfecture de Loire-Atlantique dans le cadre des travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur les communes de Montbert et de Saint Lumine de Coutais**

Les schémas directeurs des eaux usées des communes du territoire ont été réalisés entre 2019 et fin 2021. De nombreux travaux de réseaux doivent être réalisés sur plusieurs communes dont celles de Montbert – rue des Vignes, rue des Chênes et place des Etamines et de Saint Lumine de Coutais – rue du Lidoré et rue d'Herbauges afin de limiter les eaux claires parasites dans les réseaux et d'améliorer à terme la qualité de l'eau rejetée dans le milieu naturel.

Le coût prévisionnel de ces travaux de réhabilitation est estimé à 491 763.00 € HT.

Le financement de ce projet est envisagé avec l'aide de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) de 2026.

Aussi, afin de contribuer au financement de ce projet,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-23 ;

**VU** la délibération du Conseil communautaire en date du 1<sup>er</sup> février 2022 donnant délégation au Président pour solliciter les aides financières pour les projets envisagés par la Communauté de Communes auprès de l'Etat et des collectivités publiques ou organismes privés ;

**VU** l'arrêté préfectoral

**CONSIDERANT** l'ensemble du dossier ;

**Le Président de Grand Lieu Communauté, DÉCIDE :**

**Article 1 : D'ARRETER** le montant de l'opération relative aux travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur les communes de Montbert et de Saint Lumine de Coutais à 491 763.00 € HT.

**Article 2 : D'APPROUVER** le plan de financement de cette opération qui s'articule comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<b>DEPENSES</b>		
Maîtrise d'œuvre	19 858.00 €	
Travaux	450 000.00 €	
Frais annexes	21 905.00 €	
<b>DETR 2026</b>		<b>122 500.00 €</b>
Agence de l'eau Loire-Bretagne		122 940.75 €
Autofinancement		<b>246 322.25 €</b>
<b>TOTAL HT</b>	<b>491 763.00 €</b>	<b>491 763.00 €</b>

**Article 3 : DE SOLLICITER** une aide financière de 122 500.00 € au titre de la DETR 2026 – porté par la Préfecture de Loire Atlantique, pour contribuer à l'opération relative aux travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur les communes de Montbert et de Saint Lumine de Coutais

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 044-244400438-20251216-DE243\_P161225-DE



**Article 4** : Monsieur le Directeur général des services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE243-P161225

Publié sur le site internet le : **18 / 12 / 25**

Fait à La Chevrolière, le 16 décembre 2025

Le Président,

**Johann BOBLIN,**

Signé électroniquement par : Johann

Boblin

Date de signature : 17/12/2025

Qualité : Président de Grand Lieu

Communauté